

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 AVRIL 2008

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Représentations du
Conseil Municipal au
Conseil
d'Administration du
Centre Communal
d'Action Sociale**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 8 avril 2008
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 5 mai 2008
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 mai 2008

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille huit, le 7 avril à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 mars deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÈQUE, Monsieur FRUCHARD

Secrétaire de Séance :

Monsieur MAILLARD

N° DE DOSSIER : 08 C 02 e

OBJET : REPRESENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs

Le Conseil Municipal organise son travail en plusieurs Commissions en fonction de dispositions législatives ou réglementaires.

Monsieur le Maire est Président de droit du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Vu les articles R.123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 7 avril 2008 fixant à dix sept le nombre d'administrateurs du C.C.A.S.,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la liste des candidats comprenant Madame Armelle de JOYBERT, Madame Anne GOMMIER, Madame Marie-Hélène MAUVAGE, Madame Brigitte BÈLE, Madame Amel KARCHI-SAAD, Madame Kéa TÉA, Madame Béatrice BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur Pascal LÉVÊQUE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

Présents : 39

Votants : 39

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39

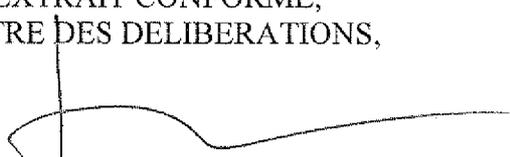
Blancs et nuls : 0

Exprimés : 39

A obtenu : la liste des candidats comprenant Madame Armelle de JOYBERT, Madame Anne GOMMIER, Madame Marie-Hélène MAUVAGE, Madame Brigitte BÈLE, Madame Amel KARCHI-SAAD, Madame Kéa TÉA, Madame Béatrice BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur Pascal LÉVÊQUE
(trente neuf) 39

Madame Armelle de JOYBERT, Madame Anne GOMMIER, Madame Marie-Hélène MAUVAGE, Madame Brigitte BÈLE, Madame Amel KARCHI-SAAD, Madame Kéa TÉA, Madame Béatrice BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur Pascal LÉVÊQUE sont désignés pour représenter la Ville de Saint-Germain-en-Laye au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,


Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye